Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 029-200085439-20251124-D0832025-DE

Délibération n° 083-2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le ving-quatre novembre à 18h30,
Le conseil municipal de la commune de Poullaouen,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Salle des fêtes de Poullaouen, sous la présidence de Monsieur Didier GOUBIL, Maire,

Date de la convocation : 12 novembre 2025

Présents : M. Didier GOUBIL - Mme Viviane MOISAN - Mme Sophie ROUX - Mme LE GALL Valérie - M. LE CAM Alain - Mme TANGUY Nicole - M. LE NOUY Olivier - Mme CORVEST Odile - M DIRAISON Erwann - M. GRANNEC Antoine - M. GUELLAFF Philippe - LE DAIN Gwenn - Mme LE CAM Karine - M. LOSSOUARN Yvon - Mme PIROU Justine - M. PLOET Yann - M. ROLLAND Rémi.

Absents excusés : Mme GODE Pascaline - M. LE BOURG Vincent - Mme - Mme LE MOAL Nathalie - Mme PRIMEL Claudine - M.RUMEN Hervé - M. TALLEC Patrick.

Nb de conseillers en exercice : 23 Nb de présents : 17 Nb de votants : 17

OBJET : VENTE D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION 129D 21 A MADAME PERRINE REYNAERT

Le Maire informe l'assemblée que Perrine REYNAERT envisage d'acheter les parcelles D 699 et D 697 situées à Camblan.

Le Maire expose à l'assemblée que Madame REYNAERT doit passer par la parcelle cadastrée section D 21 appartenant à la commune, pour entrer sur la parcelle D 699. Madame REYNAERT souhaite savoir quelle solution retenir.

Le Maire propose à l'assemblée de vendre à Madame REYNAERT une partie de la parcelle cadastrée section D 21 (pour une surface de 400 m2) au tarif de 2.50 € le m2.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Accepte de vendre à Perrine REYNAERT une partie de la parcelle cadastrée section D 21 au tarif de 2.50 € le m2,
- Autorise le Maire à signer l'acte de vente,
- Les frais de géomètre et de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Didier GOUBIL.

MAIRIE de POULLAOUEN 29 (Finistère)